

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 avril 2009

CP 09/04-12

PRIX DE LA VOCATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Lors du vote du budget primitif pour 2009, l'Assemblée Départementale a ratifié un crédit de **5 300 €** pour l'attribution de prix dans le cadre de divers concours organisés en milieu scolaire.

Afin de désenclaver le travail féminin et de promouvoir les métiers faiblement féminisés, l'Etat organise chaque année le prix de la vocation scientifique et technique des filles.

Ce prix s'adresse aux lycéennes des classes de terminale désireuses de poursuivre leurs études dans des filières scientifiques et/ou technologiques. 29 bourses de 1000 € chacune sont attribuées au niveau régional au vu du projet professionnel présenté anonymement par les concurrentes et huit bourses ont été attribuées en 2008 à des lauréates originaires du Tarn et Garonne et scolarisées à Montauban, Moissac et Valence d'Agen.

Traditionnellement, le Conseil Général s'associe à cette opération en abondant le prix de 380 € pour chaque lauréate soit un budget de 3040 € selon le tableau joint en annexe.

Dans la mesure où ces propositions seraient retenues, la situation budgétaire serait la suivante à l'article 6713, sous-fonction 311 :

- Autorisation d'engagement..... **5 300 €**
- Engagement à la présente Commission.....**3 040 €**
- Reliquat..... **2 260 €**

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde une subvention globale de 3 040 €, telle que répartie en annexe, dans le cadre du prix de la vocation scientifique et technique des filles, le Conseil Général abondant le prix de 380 € pour chaque lauréate ;
- Impute la dépense correspondante sur les crédits inscrits à l'article 6713, sous-fonction 311 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

PRIX DE LA VOCATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**ANNEE 2008**

Demandeur	Projet	Prix Conseil Général
1- Melle ALRIC Camille	Pilote d'hélicoptère -Ecole des pupilles de l'air - Grenoble	380 €
2- Melle AUTAN Lise	DUT Génie civil- Ecole sup BTP - IUT Paul Sabatier-Toulouse	380 €
3- Melle BALLARAN Mélanie	BTS Après vente auto- experte ou professeur de LEP Lycée Galliéni -Toulouse	380 €
4- Melle DUPRAT Magalie	Ingénieure travaux en météorologie Lycée Bellevue Toulouse	380 €
5- Melle HECKLER Martine	Ingénieur en automatique INP -Toulouse	380 €
6- Melle PEDECHES Julie	Prepa MPSI option informatique-mathématiques appliquées,finance-Lycée Fermat- Toulouse	380 €
7- Melle SERIE Anaïs	Ingénieure électronicienne automobile- Lycée Rascol -Albi	380 €
8- Melle SONNET Mélanie	BTS Electro technique – Lycée Monnerville - CAHORS	380,00 €
TOTAL.....		3 040 €

Le Président,